



BUDGET PRIMITIF 2017

- BUDGET PRINCIPAL
- BUDGET ANNEXE FORMATION

www.sdis56.fr



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 février 2017

Nombre de membres : 22 Présents : 21 Votants : 22	Délibérations n°C01 à C14	Date de convocation : 25 janvier 2017
---	---------------------------	--

Nombre de membres : 22 Présents : 20 Votants : 22	Délibérations n°C15 à C18	Date de convocation : 25 janvier 2017
---	---------------------------	--

Le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni le **17 février 2017** à 14 h 00 à la direction départementale des services d'incendie et de secours à Vannes, sous la présidence de Gilles DUFEIGNEUX, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

MEMBRES TITULAIRES PRÉSENTS :

Gilles DUFEIGNEUX
Denis BERTHOLOM
Yannick CHESNAIS
Nadyne DURIEZ
André FEGEANT
Nadine FREMONT
Gérard GICQUEL
Alain GUIHARD
Marie-Odile JARLIGANT
Hervé LAUDIC

Marie-Jo LE BRETON
André LE CORRE
François LE COTILLEC
Ronan LOAS
Daniel MARTIN
Michèle NADEAU
Patrick PARISOT
Christine PENHOUE¹
Michel PICHARD



MEMBRES SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

Françoise BALLESTER
Ghislaine LANGLET

MEMBRES TITULAIRES EXCUSÉS :

Laurent TONNERRE sera représenté par Ghislaine LANGLET
Jean-Rémy KERVARREC sera représenté par Françoise BALLESTER
Gérard PIERRE donne un pouvoir à Yannick CHESNAIS
Christine PENHOUE¹ donne un pouvoir à Gilles DUFEIGNEUX à partir de la délibération n°15

Assistaient à la réunion avec voix consultative :

Monsieur Raymond LE DEUN, Préfet du Morbihan,
Madame Charlotte CREPON, Directrice de cabinet du Préfet,
Colonel Cyrille BERROD, Directeur départemental du SDIS,
Médecin de classe exceptionnelle Philippe DANION, Médecin-chef du service de santé et de secours médical,
Capitaine Bernard GUILLO, Membre titulaire de la Commission Administrative et Technique du Service d'Incendie et de Secours (CATSIS),
Adjudant Gilles CARGOUET, Membre titulaire de la CATSIS,
Adjudant Yann HILLION, Membre suppléant de la CATSIS.

¹ Madame PENHOUE¹ quitte la séance après la délibération n°14.

Assistaient à la réunion :

Colonel Eric LEBON, Directeur départemental adjoint du SDIS,
Monsieur François FONTAINE, Directeur général des finances et des moyens du conseil
départemental du Morbihan,
Monsieur Francis CHEVAILLIER, Payeur départemental.

Secrétaires de séance :

Laurent LE BRUN, Responsable administratif et financier du SDIS,
Nathalie CALAGE-FERREIRA, Responsable du bureau des assemblées et des affaires juridiques.

Objet : Budget primitif 2017 - Budget principal

RAPPORTEUR : Michèle NADEAU

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M61 des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS),

Vu la convention de partenariat entre le département du Morbihan et le SDIS du Morbihan pour les années 2016 à 2018,

Le Budget Primitif (BP) de l'exercice 2017 proposé s'inscrit dans le cadre général de la politique départementale définie par la convention pluriannuelle de financement qui fixe les objectifs et les moyens de l'établissement pour la période 2016-2018.

Le BP 2017 poursuit principalement l'objectif de répondre aux sollicitations des populations morbihannaise et touristique en assurant une distribution des secours de qualité tout en :

- mobilisant les ressources humaines (3 000 agents) indispensables à la réponse opérationnelle existante ;
- modernisant les équipements et les matériels dans le cadre de l'application du plan d'équipement 2017 afin de maintenir le parc des véhicules, engins et matériels en situation opérationnelle.

Il est convenu que dans l'environnement contraint de l'établissement, la maîtrise budgétaire sera poursuivie.

Il s'agit ainsi de consolider l'organisation opérationnelle, garante d'une réponse adaptée aux besoins du territoire départemental dans un contexte de contrôle des dépenses.

Les inscriptions budgétaires 2017 tiennent compte par ailleurs, du bilan budgétaire et financier de l'établissement à la fin de l'exercice 2016. Elles intègrent, en outre, les données du contexte national et départemental qui impactent directement ou indirectement la situation budgétaire du SDIS du Morbihan.

Il est tout d'abord proposé d'examiner la situation de l'établissement à la fin de l'exercice 2016 puis les données du contexte national et départemental et, enfin, les propositions relatives aux dépenses et recettes de l'exercice 2017.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

I. La situation budgétaire 2016

La situation budgétaire de l'année 2016 retracée dans le compte administratif permet d'envisager un financement des actions départementales conformément aux dispositions de la convention pluriannuelle de financement.

Les résultats du compte administratif 2016 pour le budget primitif 2017 sont repris aux comptes suivants :

- compte 002 (recettes de fonctionnement) – budget principal : 4 566 589,23 € ;
- compte 001 (recettes d'investissement) – budget principal : 1 436 437,17 €.

A titre d'information, il est proposé que le montant de 487 945,18 € soit affecté au financement de la section d'investissement par l'intermédiaire d'un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

II. Les données de contexte du budget primitif 2017

Le budget 2017 sera impacté par les données de contexte national et départemental mentionnées ci-après.

A) Le contexte national

1. Un contexte économique contraignant

L'élaboration du budget prévisionnel pour l'année 2017 intervient dans un contexte général incertain :

- une situation économique qui reste toujours fragile marquée par un taux de chômage national de 9,9% de la population active, impactant l'activité secours à personnes à forte connotation sociale ;
- le constat de tensions relatives aux finances de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics. Il convient de rappeler à ce titre que le département, les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) assurent la quasi-exclusivité du financement de l'établissement (proche de 90%) ;

compte tenu des orientations nationales confirmant la baisse des dotations de l'Etat vers les collectivités publiques au titre de l'année 2017 (- 2,8 Md€ au titre du Projet de Loi de Finances (PLF) 2017), il est opportun de porter une attention toute particulière à l'environnement de financement de l'établissement et de ses conséquences, à terme afin qu'il puisse faire face à ses obligations ;

- par ailleurs, l'année 2017 sera marquée par l'achèvement de la réforme territoriale avec la mise en place au 1^{er} janvier 2017 des nouveaux schémas de coopération intercommunale et la poursuite des transferts de compétence prévus par la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Pour le SDIS du Morbihan, cette réforme engendre des modifications des collectivités contributrices au budget du SDIS ;
- l'indice de progression des prix à la consommation s'élève à 0,8% au titre du PLF 2017.

Dans ce contexte des finances publiques exigeant, le SDIS du Morbihan s'est donc attaché à préparer un projet de budget caractérisé par la poursuite des politiques adoptées par le conseil d'administration dans une approche renforcée de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le projet de budget s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle de financement pour la période 2016-2018 qui fait l'objet d'un partenariat avec le département.

2. Mesures normatives

Le budget du SDIS demeure extrêmement contraint dans la mesure où, d'une part, il ne bénéficie pas de recettes propres importantes et que d'autre part, les charges de personnel représentent 78% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce constat met en évidence la rigidité des charges à laquelle est confronté l'établissement.

La mise en œuvre de nouvelles mesures normatives devrait s'élever à + 265 K€ au titre de 2017. Le budget 2017 du SDIS prend en compte une évolution de + 184 K€, compte tenu de l'impact de la réforme liée au Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR). Le PPCR prévoit notamment des revalorisations indiciaires, une restructuration des carrières avec notamment un ajustement de la durée des échelons, dont les effets sont escomptés dès 2017.

Par ailleurs, une hausse du point d'indice est prévue pour le 1^{er} février 2017 à hauteur de + 0,6%, soit + 81 K€ par rapport à 2016.

En outre, le budget tient également compte de la réforme de la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance du volontariat (PFR). La prestation de fin de service versée aux anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) en reconnaissance de leur engagement et prise en charge dans le cadre d'un régime par capitalisation va être réformée. Au terme du contrat conclu avec l'assureur chargé de la gestion de ce régime (jusqu'au 31 décembre 2015), une PFR de deuxième génération, gérée désormais en flux budgétaire annuel sera mise en œuvre courant 2017, avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2016, sans rupture de droit pour les SPV. Ces modalités font l'objet de discussions au niveau national.

B) Le contexte départemental

L'objectif principal assigné au SDIS consiste à mettre en place une organisation opérationnelle répondant aux spécificités du territoire, gage d'une réponse opérationnelle adaptée aux besoins de la population. A ce titre, le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) arrêté par le Préfet du Morbihan le 7 février 2014 met en exergue 47 recommandations en vue de permettre la distribution des secours sur le territoire départemental.

Dans ce cadre, il est rappelé que les sollicitations dans le domaine du secours à personnes demeurent significatives dans le département dans un contexte de croissance de la population départementale et de son vieillissement.

Enfin, il convient de préciser que la convention pluriannuelle de financement qui fixe les objectifs et les moyens de l'établissement pour la période 2016-2018 rentre en 2017 dans sa deuxième année d'application. Les mesures présentées dans le présent rapport sont conformes au cadrage pluriannuel de la convention.

Le projet de plan d'équipement 2017 s'articulera autour de la poursuite de l'effort d'équipement en vue de maintenir un niveau de performance des véhicules, engins et matériels adapté aux enjeux opérationnels et fonctionnels du département et de l'ajuster aux besoins des services d'incendie et de secours ; cet effort s'inscrit dans le cadre du respect du SDACR.

C) Le contexte financier de l'établissement

La situation d'endettement de l'établissement est favorable avec un encours de dette mobilisé au début de l'année 2017 de **9 927 978 €**. La capacité de désendettement est estimée à environ 2,4 années au 31 décembre 2016.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

Les dépenses de fonctionnement 2017 (**52 942 000,00 €**) augmentent de **2,27%** par rapport au budget primitif 2016 (**51 765 000,00 €**).

Parallèlement, s'agissant des recettes de fonctionnement, les contributions des collectivités évoluent globalement de + **0,65%**. La participation du département croît de **0,80%** pour atteindre **23 571 863 €**. Les contributions des communes et des EPCI progressent de **0,50%** à **22 871 751 €**.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le montant total des dépenses d'équipement intègre les seuls crédits de paiement pour les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP). Il est à noter que les données de la section d'investissement tiennent compte des restes à réaliser des dépenses engagées mais non mandatées, des recettes engagées non recouvrées ainsi que du solde d'exécution de la section de l'exercice 2016.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes et dépenses de fonctionnement (y compris les dotations aux amortissements) progressent de **2,27%** par rapport au budget primitif 2016.

A) DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont présentées ci-après par chapitre budgétaire.

Designation	BP 2016	BP 2017
011 – charges à caractère général Evolution 2017/ 2016 : 0,0% CA 2016 : 6 039 499,91 €	6 254 557,00 €	6 254 557,00 €

Les charges à caractère général intègrent l'ensemble des dépenses qui contribuent au fonctionnement du corps départemental et permettent à ce dernier de remplir ses missions opérationnelles (matières consommées, entretien, réparation et maintenance, charges générales diverses, etc.).

Ainsi, malgré la rigidité des charges à caractère général qui incombent au SDIS, l'évolution de ces dépenses ressort stable par rapport à 2016 grâce notamment à la maîtrise des budgets, à la baisse du coût des matières premières, ainsi qu'aux efforts de gestion réalisés par les services.

Le taux de consommation de ces charges dépend en grande partie du niveau d'activité constaté et de la nature de cette dernière.

Pour l'année 2017, l'inscription à ce poste budgétaire est fixée à **6 254 557 €**.

Il est proposé de prendre connaissance ci-après des dépenses les plus significatives du chapitre budgétaire.

Energie et matières premières	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : + 0,52% CA 2016 : 781 137,94 €	794 576 €	798 696 €

Ce poste budgétaire regroupe l'ensemble des dépenses de fournitures et matières consommées (électricité, gaz, eau, carburants) liées aux dépenses d'énergie qui connaissent une hausse de **0,52%** principalement due à la remontée du prix des carburants. Le niveau du budget de ce poste reste prudent compte tenu des fluctuations du marché du pétrole (effet prix) et des variations de consommations d'énergie dépendantes du nombre des opérations (effet volume).

Entretien, réparation, petits équipements et habillement	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : + 0,79% CA 2016 : 2 995 697,04 €	3 073 212,00 €	3 097 512,00 €

Le poste budgétaire relatif à l'entretien, la maintenance, l'habillement et les acquisitions de petits équipements augmente de **0,79%** par rapport au BP 2016. Ce budget comprend l'habillement mais également l'entretien du petit matériel, des véhicules et des bâtiments dont le SDIS a la charge.

En outre, il convient de relever que le partenariat entre le SDIS et le département relatif à l'entretien des véhicules sera poursuivi en 2017.

Frais de télécommunications	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : - 0,36% CA 2016 : 250 767,17 €	274 000 €	273 000 €

L'inscription 2017 correspond aux besoins estimés des services et des Centres d'Incendie et de Secours (CIS) ainsi qu'à l'évolution tarifaire des opérateurs issue du dernier appel d'offres.

Remboursement de frais à des tiers	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : + 1,90% CA 2016 : 313 045,65 €	314 026 €	320 000 €

Ce poste budgétaire correspond essentiellement à la participation du SDIS au financement des interventions effectuées par le CIS de Redon sur le territoire départemental (défense en premier appel des communes de l'ex-canton d'Allaire).

Désignation	BP 2016	BP 2017
012 – Charges de personnels et frais assimilés Evolution 2017/2016 : - 0,49 % CA 2016 : 34 151 257,84 €	35 537 944,00 €	35 363 000,00 €

Le compte administratif 2016 fait état d'un montant de **34 151 257,84 €**, soit un taux d'exécution de **96,10%** par rapport au budget primitif 2016.

Pour l'année 2017, les orientations principales suivantes sont privilégiées :

- **Masse salariale des personnels permanents :**

L'exercice 2017 se caractérise par une évolution maîtrisée du Glissement Vieillesse Technicité (**GVT à 0,9%**) (avancements de grade, d'échelon).

L'application des dispositions relatives au **parcours professionnel, des carrières et des rémunérations** (PPCR) se traduit par des revalorisations indiciaires et une refonte des carrières à hauteur de + **184 KC** pour 2017, soit + **0,7% de la masse salariale**.

Point d'Indice : conformément au décret n°2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des agents publics rémunérés sur la base d'un indice, une augmentation du point d'indice de 0,6% est intervenue au 1^{er} février 2017 (+ **81 KC**).

- **Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) :**

Le budget des indemnités des SPV ressort en hausse de **0,36%** par rapport au budget 2016. Il intègre les indemnités opérationnelles (interventions, astreintes, gardes...), les indemnités pour formation (stagiaires et formateurs) et les autres indemnités (responsabilités, tâches administratives et techniques...).

Ce budget permet de maintenir le modèle opérationnel départemental qui repose sur la complémentarité entre les Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) et les SPV.

- **Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (PFR) du volontariat :**

Il s'agit du versement des prestations de vétérance sur la base des effectifs au 31 décembre 2016. Concernant l'application de la réforme de la PFR, suite aux dernières informations transmises par l'association qui assure la gestion de ce régime, l'inscription au titre du budget 2017 est de 460 K€. Ce crédit permettra de couvrir les montants dus au titre des années 2016 et 2017 dès lors que le nouveau dispositif sera connu.

Par ailleurs, il est proposé de poursuivre les actions à caractère social en faveur des personnels via, notamment, l'aide au retour à l'emploi des SPV.

Les prévisions relatives aux principaux postes de charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

Personnels permanents	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : + 1,08% CA 2016 : 24 442 367,66 €	25 100 000 €	25 371 000 €

Les prévisions de la masse salariale 2017 incluent :

- **le glissement vieillesse technicité** : avancements de grade, d'échelon (**+ 228 K€ par rapport au CA 2016**) ;
- l'application du Parcours Professionnel, des Carrières et des Rémunérations (PPCR) (**+ 184 K€ par rapport au CA 2016**) ;
- **la revalorisation du point d'indice** (**+ 81K€ par rapport au CA 2016**).

Les prévisions budgétaires relatives à la masse salariale sont estimées au plus juste.

Indemnités SPV	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : + 0,36% CA 2016 : 8 674 237,05 €	8 901 500 €	8 933 856 €

Ce poste budgétaire connaît une progression maîtrisée de **0,36%**, il intègre :

- les indemnités des SPV liées à la programmation des formations qui tient compte notamment de la mise en œuvre du plan de formation annuel,
- les indemnités relatives aux missions opérationnelles (interventions, astreinte, garde...).

Vétérance	BP 2016	BP 2017
Evolution 2017/2016 : - 37,62% CA 2016 : 910 679,87 €	1 396 444 €	871 144 €

Les prévisions de la vétérance 2017 incluent l'application de la réforme de la PFR, l'allocation de vétérance, la prestation de fidélité versées aux SPV. La baisse constatée sur le poste vétérance est uniquement due à l'impact de la réforme de la PFR (- 537K€ par rapport au BP 2016).

Désignation	BP 2016	BP 2017
65 – Autres charges de gestion courante Evolution 2017/2016 : + 2,23% CA 2016 : 2 760 284,31 €	2 985 489,65 €	3 052 010,78 €

Les charges de gestion courante respectent les accords passés avec les collectivités gestionnaires de casernements et les associations soutenues par le SDIS qui concourent à la mise en œuvre du lien social.

L'inscription budgétaire 2017 augmente de **2,23%** en comparaison des crédits inscrits au titre de l'année 2016. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de l'allocation de gestion de casernement.

Ce poste intègre majoritairement trois catégories de dépenses :

- la subvention d'équilibre nécessaire au financement du budget annexe formation d'un montant de **589 190,71 €** ;
- l'allocation de gestion de casernement pour **1 757 015,43 €** en 2017. Ce montant tient compte de l'évolution de l'indice de révision des loyers et des nouveaux projets qui devraient être réceptionnés en 2017 ;
- les subventions versées aux associations dont le montant total devrait s'élever à **450 525 €**.

Désignation	BP 2016	BP 2017
66 - Charges financières		
Evolution 2017/2016 : - 8,37%	251 000 €	230 000 €
CA 2016 : 197 974,05 €		

Les charges financières prévisionnelles à verser au cours de l'année 2017 sont inscrites à hauteur de **230 000 €**. Elles tiennent compte de l'ensemble des emprunts contractés par l'établissement et intègrent les intérêts versés au titre de l'utilisation de la ligne de trésorerie.

Désignation	BP 2016	BP 2017
67 - Charges exceptionnelles		
Evolution 2017/2016 : + 8,44%	15 000 €	16 266,57 €
CA 2016 : 474,01 €		

Le poste budgétaire correspond à une estimation des éventuels intérêts moratoires à verser et des titres annulés.

Désignation	BP 2016	BP 2017
042- Dotations aux amortissements et provisions		
Evolution 2017/2016 : - 0,72%	4 190 000 €	4 160 000 €
CA 2016 : 4 198 603,49 €		

Les dotations aux amortissements contribuent au financement des opérations d'investissement. Le montant inscrit au titre du BP 2017 est légèrement en baisse par rapport au BP 2016 compte tenu des réalisations intervenues en 2016 en matière d'investissement. Les dotations aux amortissements permettent de financer les dépenses d'investissement et ainsi de maîtriser le recours à l'emprunt. L'objectif consiste sur une longue période à stabiliser leur montant.

Désignation	BP 2016	BP 2017
022 - Dépenses imprévues	2 531 009,35 €	3 378 220,47 €

Le montant des dépenses imprévues constitue une variable d'équilibre dans un budget dévolu aux aléas opérationnels. Il permet en cours d'exercice d'abonder, si nécessaire, les chapitres budgétaires pour tenir compte des besoins exceptionnels.

Désignation	BP 2016	BP 2017
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	487 945,18 €

Le virement à la section d'investissement permet de financer les dépenses d'investissement pour 2017 à hauteur de 487 945,18 €.

TOTAL Section de fonctionnement	BP 2016	BP 2017
Evolution : + 2,27%	51 765 000 €	52 942 000 €

B) RECETTES

Les recettes de fonctionnement (hors reprise du résultat antérieur reporté) sont constituées pour **96,00%** des contributions versées par les collectivités : le département, les communes et les EPCI.

Les contributions des communes et EPCI connaîtront une hausse au titre de l'année 2017 de **+ 0,5%** pour un montant de **22 871 751 €** (délibération du conseil d'administration du 9 décembre 2016). Une réflexion relative aux contributions est engagée. Elle respectera les évolutions législatives et réglementaires et prendra ainsi en compte l'évolution du coût de la vie.

La participation du département en 2017 sera de **23 571 863 €**, soit une augmentation de **0,80%**. Elle permet d'assurer la couverture du besoin de financement des dépenses récurrentes et nouvelles. La participation du département a connu une progression significative ces 5 dernières années (2012 : 20,981 M€, 2013 : 21,630 M€, 2014 : 22,302 M€, 2015 : 22,948 M€ et 2016 : 23,384 M€) afin d'accompagner le développement de la politique d'incendie et de secours sur l'ensemble du territoire départemental.

Les recettes diverses sont inscrites à hauteur de **982 624,77 €**. Elles intègrent essentiellement les remboursements d'assurances (matériels, véhicules ou personnels) et les opérations payantes. Les montants inscrits au titre de 2017 ont été réajustés par rapport aux réalisations 2016 et font l'objet d'une inscription prudente.

Concernant les recettes d'ordre, pour 2017, un amortissement du Fonds d'Aide à l'Investissement (FAI) pour 408 008,80 € ainsi qu'un amortissement des subventions d'investissement versées de 337 163,20 € sont prévus. Enfin, la neutralisation de l'amortissement des immobilisations immobilières s'élève à 204 000,00 €.

Le résultat antérieur reporté affecté au budget primitif 2017 s'élève à **4 566 589,23 €**.

TABLEAU DE PRESENTATION DES RECETTES (en €)

DESIGNATION	BP 2016	PART (en %)	BP 2017	PART (en %)	EVOLUTION 2017/2016
Département	23 384 785,00 €	45,17%	23 571 863,00 €	44,52%	0,80%
Communes et EPCI	22 757 962,00 €	43,96%	22 871 751,00 €	43,20%	0,50%
TOTAL COLLECTIVITES	46 142 747,00 €	89,14%	46 443 614,00 €	87,73%	0,65%
Résultat antérieur reporté	3 829 180,25 €	7,40%	4 566 589,23 €	8,63%	19,26%
Recettes diverses	938 072,75 €	1,81%	982 624,77 €	1,87%	4,75%
Recettes d'ordre	855 000,00 €	1,65%	949 172,00 €	1,79%	11,01%
TOTAL GENERAL	51 765 000,00 €	100,00%	52 942 000,00 €	100,00%	2,27%

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

La politique d'investissement du SDIS pour l'année 2017 est conforme aux orientations du plan pluriannuel d'investissement pour la période 2016-2018. Ce plan permet de répondre aux enjeux de la couverture opérationnelle départementale et de disposer ainsi d'un parc véhicules et matériels performant, adapté aux risques identifiés sur le territoire départemental dans le respect du SDACR.

S'agissant des opérations immobilières 2017, le budget primitif fait l'objet d'une inscription budgétaire concernant des études et les travaux relatifs à la construction du groupement territorial de Lorient et des travaux programmés sur le site de la direction départementale.

Le financement des opérations d'investissement reposera sur les principales sources de recettes que sont les dotations aux amortissements, les fonds et dotations de l'Etat, les subventions d'équipement et l'emprunt.

Sur le plan budgétaire, le recours aux autorisations de programme est généralisé pour toutes les opérations relevant du plan d'équipement. Les crédits de paiement correspondants sont inscrits à due concurrence des estimations de réalisation effective des opérations programmées.

Les propositions présentées tiennent compte des opérations nouvelles 2017, des restes à réaliser 2016 en dépenses et recettes ainsi que du solde d'exécution 2016 de la section d'investissement.

A) DEPENSES

Les dépenses d'investissement 2017 sont inscrites à hauteur de **21 132 000 €** et connaissent une hausse de 21,51% au titre du BP 2017 par rapport au BP 2016.

- Plus particulièrement, les dépenses relatives au plan d'équipement annuel sont inscrites à hauteur de **14 910 307,82 €** (2016 : 9 914 128,41 €). Elles intègrent :
 - le renouvellement du parc véhicules et l'acquisition des matériels à hauteur de **9 813 709,82 €** ;
 - les opérations immobilières pour un montant de **5 096 598 €** concernant les études et travaux relatifs à la construction du groupement territorial de Lorient et des travaux programmés sur le site de la direction départementale.
- Le remboursement du capital des emprunts est conforme aux engagements pris vis-à-vis des établissements bancaires (**1 280 000 €**).
- Il convient d'indiquer que les emprunts à capitaux remboursables par anticipation sont inscrits pour le montant plafond annuel susceptible d'être mobilisé (**3 750 000 €**). Ce montant ne constitue pas un flux financier réel mais répond aux obligations d'inscriptions budgétaires en dépenses et recettes d'investissement pour un même montant.
- Par ailleurs, les crédits relatifs à la neutralisation de l'amortissement des bâtiments sont inscrits pour un montant de **204 000 €**.
- Enfin, les opérations engagées en 2016 mais non mandatées, qui constituent les restes à réaliser en dépenses, s'élèvent à **178 703,07 €**.

Il est proposé de prendre connaissance des dépenses d'investissement présentées par catégorie.

TABLEAU DE PRESENTATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)

DESIGNATION	BP 2016	BP 2017	EVOLUTION 2017/2016
1 - Véhicules d'incendie et de secours	4 163 170,41 €	4 988 116,11 €	+ 19,82%
2 - Petits équipements	1 852 823,00 €	2 814 874,93 €	+ 51,92%
3 - Equipement de technologie de l'information	1 053 135,00 €	2 010 718,78 €	+ 90,93%
4 - Aménagements, travaux et mobiliers	345 000,00 €	783 492,15 €	+ 127,10%
5 - Construction du groupement territorial de Lorient	2 500 000,00 €	4 313 105,85 €	+ 72,52%
6 - TOTAL PLAN D'EQUIPEMENT ANNUEL	<u>9 914 128,41 €</u>	<u>14 910 307,82 €</u>	<u>+ 50,39%</u>
7 - Restes à réaliser – plan d'équipement année n-1	1 097 589,34 €	178 703,07 €	- 83,72%
A. TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (6+7)	<u>11 011 717,75 €</u>	<u>15 089 010,89 €</u>	<u>+ 37,03%</u>
7 - Remboursement du capital des emprunts « classiques »	1 160 000,00 €	1 280 000,00 €	+ 10,34%
8 - Autres prêts	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00%
B. DEPENSES A CARACTERE FINANCIER (7+8)	<u>1 162 500,00 €</u>	<u>1 282 500,00 €</u>	<u>+ 10,32%</u>
9 - SOUS TOTAL DES OPERATIONS (A+B)	<u>12 174 217,75 €</u>	<u>16 371 510,89 €</u>	<u>+ 34,48%</u>
10 - Opérations sur emprunts à capitaux remboursables par anticipation	4 300 000,00 €	3 750 000,00 €	- 12,79%
11 - Avances et autres dépenses réelles	50 782,25 €	50 317,11 €	- 0,92%
12 - Opérations d'ordre et patrimoniales	866 000,00 €	960 172,00 €	+ 10,87% ⁽¹⁾
13 - Solde d'exécution de la section d'investissement année n-1	0,00 €	0,00 €	NS ⁽²⁾
14 - AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES (10+ 11+12+13)	<u>5 216 782,25 €</u>	<u>4 760 489,11 €</u>	<u>- 8,75%</u>
TOTAL GENERAL (9+14)	<u>17 391 000,00 €</u>	<u>21 132 000,00 €</u>	<u>+ 21,51%</u>

(1) Au titre de 2017, il convient de prendre en compte l'amortissement du FAI et des subventions d'équipement versées (745 KC), la neutralisation des amortissements sur bâtiment (204 KC) et les opérations patrimoniales (11 KC).

(2) NS : non significatif

B) RECETTES

Le financement des opérations d'investissement reposera essentiellement sur les principales catégories de recettes suivantes :

- **le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)** (calculé sur le montant des dépenses mandatées aux chapitres 20 et 21) : il concernera les dépenses de l'année n-1. Son montant au titre de l'exercice 2017 est estimé à **550 000 €** ;
- **une subvention** pour le financement des dépenses d'équipement versée par le département est inscrite à hauteur de **1 000 000 €** ;
- **l'autofinancement** est constitué des dotations aux amortissements et aux provisions pour **4 160 000 €** ;
- **l'emprunt d'équilibre** au titre de l'exercice 2017 s'élève à **9 634 117,65 €**.

TABLEAU DE PRESENTATION DES RECETTES

DESIGNATION	BP 2016	PART (en %)	BP 2017	PART (en %)	EVOLUTION 2017/2016
Dotations d'Etat	747 822,00 €		550 000,00 €		
FCTVA	747 822,00 €	4,30%	550 000,00 €	2,60%	- 26,45%
FAI	0,00 €		0,00 €		
Subvention d'équipement	1 000 000,00 €	5,75%	1 000 000,00 €	4,73%	0,00%
Autofinancement (DAP) ⁽¹⁾	4 190 000,00 €	24,09%	4 160 000,00 €	19,69%	- 0,72%
Emprunts	10 641 306,41 €		13 384 117,65 €		
dont emprunt reporté	400 000,00 €		0,00 €		
dont emprunt nouveau dont	5 941 306,41 €	61,19%	9 634 117,65 €	63,34%	+ 25,78%
emprunts dynamiques	4 300 000,00 €		3 750 000,00 €		
Avances	50 782,25 €	0,29%	50 000,00 €	0,24%	- 1,54%
Produit des cessions	50 000,00 €	0,29%	50 000,00 €	0,24%	0,00%
Prêts	2 500,00 €	0,01%	2 500,00 €	0,01%	0,00%
Ecritures d'ordre	11 000,00 €	0,06%	11 000,00 €	0,05%	NS⁽²⁾
Affectation du résultat de fonctionnement (2016) et virement de la section de fonctionnement (2017)	20 725,88 €	0,12%	487 945,18 €	2,31%	NS⁽²⁾
Solde d'exécution antérieur reporté	676 863,46 €	3,89%	1 436 437,17 €	6,80%	NS⁽²⁾
TOTAL	17 391 000,00 €	100,00%	21 132 000,00 €	100,00%	+ 21,51%

(1) DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions

(2) NS : Non Significatif

Le document budgétaire relatif au budget primitif est annexé au présent rapport.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

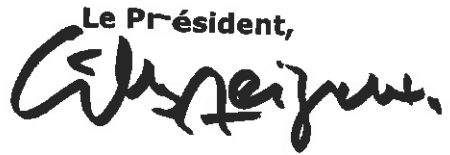
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

A l'unanimité,

ADOpte le budget primitif du budget principal par chapitre en dépenses et recettes.

Le Président,



Gilles DUFEIGNEUX.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

...

**SDIS DU MORBIHAN
SDIS56 BUDGET PRINCIPAL**

NUMERO SIRET : 28560047400032

POSTE COMPTABLE DE PAIERIE DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN

M61

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2017

<p>PRÉFECTURE DU MORBIHAN COURRIER - ARRIVÉE</p> <p>02 MARS 2017</p> <p>Arrivée n°</p>
--

SOMMAIRE

I - Informations générales

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - section de fonctionnement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - section d'investissement
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programmes d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes

ANNEXES

IV - Annexes

- A - Eléments du bilan
- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2 - Méthodes utilisées
- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B - Engagements hors bilan
- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B3 - Etat des contrats de PPP
- B4 - Etat des engagements donnés
- B5 - Etat des engagements reçus
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement
- C - Autres éléments d'information
- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe
- D - Arrêté et signatures
- D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I - Le Conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les programmes listés en page III-B-1.2. (2)
 - ~~avec~~ sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - La comparaison s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
- III - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre.
- IV - Le présent budget a été voté (2) :
- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	57 228 176.25	58 725 158.94	4 506 043.71	6 003 026.40
Investissement	9 871 867.65	10 631 441.36	676 863.46	1 436 437.17
Fonctionnement	47 356 308.60	48 093 717.58	3 829 180.25	4 566 589.23

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap/Art.	LIBELLES	Dép. engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		178 703.07
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 940.94
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 762.13

23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
178 703.07		-178 703.07	5 824 323.33
178 703.07		-178 703.07	1 257 734.10
			4 566 589.23

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/Art.	LIBELLES	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	20 953 296.93	19 695 562.83
+		+	+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	178 703.07	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 436 437.17
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	21 132 000.00	21 132 000.00
--	----------------------	----------------------

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	52 942 000.00	48 375 410.77
+		+	+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		4 566 589.23
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	52 942 000.00	52 942 000.00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	74 074 000.00	74 074 000.00
------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	19 993 124.93	960 172.00	20 953 296.93	15 036 617.65	4 658 945.18	19 695 562.83
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	48 294 054.82	4 647 945.18	52 942 000.00	47 426 238.77	949 172.00	48 375 410.77
TOTAL BUDGET (HORS RAR N-1 ET REPORTS)	68 287 179.75	5 608 117.18	73 895 296.93	62 462 856.42	5 608 117.18	68 070 973.60

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 254 557.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 363 000.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 052 010.78	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		495 600.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		46 646 442.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		167 775.00
Total gestion des services		44 669 567.78	47 309 817.00
66	CHARGES FINANCIERES	230 000.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 266.57	
022	DEPENSES IMPREVUES	3 378 220.47	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		116 421.77
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		48 294 054.82	47 426 238.77

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : -867816.05
(Recettes réelles - Dépenses réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 160 000.00	949 172.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	487 945.18	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		4 647 945.18	949 172.00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : 3698773.18

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)			4 566 589.23
TOTAL DE LA SECTION		52 942 000.00	52 942 000.00

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			(1) 550 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			1 000 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		5 030 000.00	13 384 117.65
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(2)	1 227 275.34	(3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2)	9 585 229.70	(3)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(2)	4 326 822.96	(3) 50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 500.00	2 500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			50 000.00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			20 171 828.00	15 036 617.65

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 5135210.35
(Dépenses réelles - Recettes réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		949 172.00	4 160 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		11 000.00	11 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			487 945.18
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE			960 172.00	4 658 945.18

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 : 3698773.18

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)			1 436 437.17
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)			
TOTAL DE LA SECTION		21 132 000.00	21 132 000.00

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation des mandats donnant lieu à reversement.

(4) R1 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 254 557.00		6 254 557.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 363 000.00		35 363 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 052 010.78		3 052 010.78
66	CHARGES FINANCIERES	230 000.00		230 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 266.57		16 266.57
68	Dotations aux amortissements et provisions		4 160 000.00	4 160 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 378 220.47		3 378 220.47
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		487 945.18	487 945.18
Dépenses de fonctionnement - Total		48 294 054.82	4 647 945.18	52 942 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 942 000.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		745 172.00	745 172.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 030 000.00		5 030 000.00
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
	Total des opérations d'équipement	14 910 307.82		14 910 307.82
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors op,rations)	104 940.94		104 940.94
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors op,rations)	73 762.13		73 762.13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors op,rations)	50 317.11	11 000.00	61 317.11
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS		204 000.00	204 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		20 171 828.00	960 172.00	21 132 000.00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 132 000.00
---	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	167 775.00		167 775.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	495 600.00		495 600.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	46 646 442.00		46 646 442.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 421.77	949 172.00	1 065 593.77
	Recettes de fonctionnement - Total	47 426 238.77	949 172.00	48 375 410.77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 566 589.23
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 942 000.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	550 000.00		550 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 000 000.00		1 000 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 384 117.65		13 384 117.65
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		11 000.00	11 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000.00		50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		4 160 000.00	4 160 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		487 945.18	487 945.18
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	50 000.00		50 000.00
	Recettes d'investissement - Total	15 036 617.65	4 658 945.18	19 695 562.83

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 436 437.17
---	---------------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 132 000.00
---	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
	- Avec AE / CP					
	- Hors AE / CP	6 254 557.00		6 254 557.00	6 254 557.00	6 254 557.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 537 944.00		35 363 000.00	35 363 000.00	35 363 000.00
014						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	- Avec AE / CP					
	- Hors AE / CP	2 985 489.65		3 052 010.78	3 052 010.78	3 052 010.78
66	CHARGES FINANCIERES	251 000.00		230 000.00	230 000.00	230 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00		16 266.57	16 266.57	16 266.57
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	2 531 009.35		3 378 220.47	3 378 220.47	3 378 220.47
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			487 945.18	487 945.18	487 945.18
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 190 000.00		4 160 000.00	4 160 000.00	4 160 000.00
043						
Dépenses de fonctionnement - Total		51 765 000.00		52 942 000.00	52 942 000.00	52 942 000.00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						52 942 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	433 600.00		495 600.00	495 600.00	495 600.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	46 365 575.00		46 646 442.00	46 646 442.00	46 646 442.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000.00				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	161 275.00		167 775.00	167 775.00	167 775.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	117 369.75		116 421.77	116 421.77	116 421.77
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	855 000.00		949 172.00	949 172.00	949 172.00
043						
Recettes de fonctionnement - Total		47 935 819.75		48 375 410.77	48 375 410.77	48 375 410.77

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 566 589.23
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 942 000.00
---	---------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 254 557.00	6 254 557.00	6 254 557.00
----- 60 -----	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	2 152 796.00	2 227 446.00	2 227 446.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 400.00	10 400.00	10 400.00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	84 870.00	86 870.00	86 870.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	37 100.00	38 600.00	38 600.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60621	COMBUSTIBLES	2 750.00	2 750.00	2 750.00
60622	CARBURANTS	643 556.00	643 756.00	643 756.00
60623	ALIMENTATION	15 900.00	16 300.00	16 300.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	60 050.00	70 050.00	70 050.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	372 977.00	415 927.00	415 927.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	419 500.00	421 450.00	421 450.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	108 190.00	108 190.00	108 190.00
	PRODUITS PHARMACEUTIQUES			
60661	MEDICAMENTS	45 000.00	45 000.00	45 000.00
60662	VACCINS ET SERUMS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	349 503.00	365 153.00	365 153.00
----- 61 -----	SERVICES EXTERIEURS	2 828 160.00	2 782 928.00	2 782 928.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	271 787.00	250 337.00	250 337.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	238 100.00	238 100.00	238 100.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	320 973.00	328 260.00	328 260.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
61521	TERRAINS	19 600.00	18 600.00	18 600.00
61522	BATIMENTS			
615221	BATIMENTS PUBLICS	35 000.00	28 500.00	28 500.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61551	MATERIEL ROULANT	642 476.00	622 881.00	622 881.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	308 580.00	282 595.00	282 595.00
6156	MAINTENANCE	439 549.00	465 829.00	465 829.00
616	PRIMES D'ASSURANCES			
6161	MULTIRISQUES	440 000.00	440 000.00	440 000.00
6162	ASSURANCE DOMMAGE CONSTRUCTION			
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES			
617	ETUDES ET RECHERCHES	59 619.00	47 000.00	47 000.00
	DIVERS			
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			
61821	ABONNEMENTS	30 730.00	31 780.00	31 780.00
61828	AUTRES	10 600.00	19 400.00	19 400.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 500.00	3 000.00	3 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES			
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	11 646.00	6 646.00	6 646.00
----- 62 -----	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 242 421.00	1 213 003.00	1 213 003.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	78 000.00	84 000.00	84 000.00
6227	HONORAIRES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6232	ANNONCES ET INSERTIONS	49 000.00	49 000.00	49 000.00
6236	FETES ET CEREMONIES	25 430.00	25 430.00	25 430.00
6238	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	29 500.00	37 000.00	37 000.00
	DIVERS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6248	TRANSPORTS DE BIENS	10 300.00	16 800.00	16 800.00
	DIVERS	7 000.00	4 500.00	4 500.00
6251	DEPLACEMENTS ET MISSIONS			
6255	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	91 235.00	89 785.00	89 785.00
6258	FRAIS DE DEMENAGEMENT	6 000.00	6 000.00	6 000.00
	DIVERS			
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	52 300.00	52 300.00	52 300.00
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	274 000.00	273 000.00	273 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			
	DIVERS			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	223 140.00	232 188.00	232 188.00
62831	FRAIS DE NET. DES LOC.-AURAY	24 300.00		
62832	FRAIS NET. DES LOC.-HENNEBONT	35 190.00		
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A DES TIERS	314 026.00	320 000.00	320 000.00
6288	AUTRES	13 000.00	13 000.00	13 000.00
— 63 —	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	31 180.00	31 180.00	31 180.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	12 680.00	12 680.00	12 680.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX			
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	16 000.00	16 000.00	16 000.00
6358	AUTRES DROITS	2 500.00	2 500.00	2 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 537 944.00	35 363 000.00	35 363 000.00
— 62 —	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	140 000.00	110 000.00	110 000.00
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	140 000.00	110 000.00	110 000.00
— 63 —	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	456 264.00	450 820.00	450 820.00
	IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUN. (AUTRES ORGANIS.)			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	134 915.00	136 764.00	136 764.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	57 981.00	59 111.00	59 111.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	228 576.00	219 477.00	219 477.00
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	34 792.00	35 468.00	35 468.00
— 64 —	CHARGES DE PERSONNEL	34 941 680.00	34 802 180.00	34 802 180.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	11 163 503.00	11 383 742.00	11 383 742.00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	333 060.00	338 091.00	338 091.00
64113	NBI	100 632.00	99 286.00	99 286.00
64118	AUTRES INDEMNITES	5 895 455.00	5 885 188.00	5 885 188.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATIONS	488 854.00	457 694.00	457 694.00
64141	PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION VACATIONS VERSEES AUX SAPEURS VOLONTAIRES	7 281 500.00	7 313 855.00	7 313 855.00
64146	SERVICE DE SANTE	420 000.00	420 000.00	420 000.00
64148	AUTRES VACATIONS	1 200 000.00	1 200 001.00	1 200 001.00
64188	EMPLOIS AIDES AUTRES EMPLOIS AIDES	58 867.00	66 639.00	66 639.00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	1 999 767.00	2 034 564.00	2 034 564.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	4 424 626.00	4 517 969.00	4 517 969.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	38 972.00	27 007.00	27 007.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	937 500.00	400 000.00	400 000.00
646	ALLOCATION DE VETERANCE	458 944.00	471 144.00	471 144.00
6472	AUTRES CHARGES SOCIALES PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL AUTRES CHARGES	120 000.00	167 000.00	167 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 985 489.65	3 052 010.78	3 052 010.78
— 65 —	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 985 489.65	3 052 010.78	3 052 010.78
6521	DEFICIT OU EXCEDENT BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIF DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES	578 410.45	589 190.71	589 190.71
6531	INDEMNITES,FRAIS DE MISSION ET DE FORM. DES ELUS INDEMNITES	35 704.00	35 000.00	35 000.00
6532	FRAIS DE MISSION	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	2 652.00	2 700.00	2 700.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000.20	1 000.00	1 000.00
6542	CREANCES ETEINTES			
656	PARTICIPATIONS	1 716 337.00	1 757 015.43	1 757 015.43
6574	SUBVENTIONS SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	434 886.00	450 525.00	450 525.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	215 000.00	215 079.64	215 079.64
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		44 777 990.65	44 669 567.78	44 669 567.78

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
66	CHARGES FINANCIERES	251 000.00	230 000.00	230 000.00
----- 66 ----- 66111 66112 6615	CHARGES FINANCIERES INTERETS REGLES A ECHEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 = INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	251 000.00 235 000.00 6 000.00 10 000.00	230 000.00 220 000.00 4 000.00 6 000.00	230 000.00 220 000.00 4 000.00 6 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00	16 266.57	16 266.57
----- 67 ----- 6711 6712 673	CHARGES EXCEPTIONNELLES INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES AMENDES FISCALES ET PENALES TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	15 000.00 2 000.00 1 000.00 12 000.00	16 266.57 2 000.00 2 266.57 12 000.00	16 266.57 2 000.00 2 266.57 12 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
----- 68 -----	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES	2 531 009.35	3 378 220.47	3 378 220.47
022	DEPENSES IMPREVUES	2 531 009.35	3 378 220.47	3 378 220.47
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		47 575 000.00	48 294 054.82	48 294 054.82
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		487 945.18	487 945.18
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		487 945.18	487 945.18
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 190 000.00	4 160 000.00	4 160 000.00
----- 67 ----- ----- 68 ----- 6811	CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	4 190 000.00 4 190 000.00	4 160 000.00 4 160 000.00	4 160 000.00 4 160 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 190 000.00	4 647 945.18	4 647 945.18
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		51 765 000.00	52 942 000.00	52 942 000.00

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 942 000.00
--	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	433 600.00	495 600.00	495 600.00
----- 70 ----- 7061 7068 70848 70878 7088	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES INTERV. SOUMISES A FACTURATION (ART. L 1424-42 DU AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE AUX AUTRES ORGANISMES PAR LES TIERS AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	433 600.00 35 600.00 174 000.00 35 000.00 175 000.00 14 000.00	495 600.00 46 600.00 214 000.00 35 000.00 181 000.00 19 000.00	495 600.00 46 600.00 214 000.00 35 000.00 181 000.00 19 000.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	46 365 575.00	46 646 442.00	46 646 442.00
----- 74 ----- 74718 7473 7474 7475 7478	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES DEPARTEMENTS COMMUNES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES AUTRES ORGANISMES	46 365 575.00 20 000.00 23 384 785.00 2 569 685.00 20 188 297.00 202 828.00	46 646 442.00 30 000.00 23 571 863.00 2 524 900.00 20 346 851.00 172 828.00	46 646 442.00 30 000.00 23 571 863.00 2 524 900.00 20 346 851.00 172 828.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000.00		
----- 75 ----- 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 000.00 3 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	161 275.00	167 775.00	167 775.00
----- 64 ----- 6419	CHARGES DE PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	161 275.00 161 275.00	167 775.00 167 775.00	167 775.00 167 775.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+74+75+013		46 963 450.00	47 309 817.00	47 309 817.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
76	PRODUITS FINANCIERS			
----- 76 -----	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	117 369.75	116 421.77	116 421.77
----- 77 ----- 7711 7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DEBITS ET PENALITES PERCUES AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	117 369.75 5 000.00 112 369.75	116 421.77 3 000.00 113 421.77	116 421.77 3 000.00 113 421.77
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)={a}+76+77+78		47 080 819.75	47 426 238.77	47 426 238.77
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	855 000.00	949 172.00	949 172.00
----- 77 ----- 7768 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	855 000.00 205 000.00 650 000.00	949 172.00 204 000.00 745 172.00	949 172.00 204 000.00 745 172.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		855 000.00	949 172.00	949 172.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		47 935 819.75	48 375 410.77	48 375 410.77

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 566 589.23
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 942 000.00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
Dépenses d'équipement	9 964 910.66	178 703.07	14 960 624.93	14 960 624.93	15 139 328.00
- Non individualisées en programmes d'équipement	50 782.25	178 703.07	50 317.11	50 317.11	229 020.18
- avec APCP					
- hors APCP	50 782.25	178 703.07	50 317.11	50 317.11	229 020.18
- Individualisées en programmes d'équipement	9 914 128.41		14 910 307.82	14 910 307.82	14 910 307.82
- avec APCP	9 914 128.41		14 910 307.82	14 910 307.82	14 910 307.82
- hors APCP					
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec APCP					
- hors APCP					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières	5 462 500.00		5 032 500.00	5 032 500.00	5 032 500.00
040 Opérations d'ordre entre sections	855 000.00		949 172.00	949 172.00	949 172.00
041 Opérations patrimoniales	11 000.00		11 000.00	11 000.00	11 000.00
Dépenses d'investissement - Total	16 293 410.66	178 703.07	20 953 296.93	20 953 296.93	21 132 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

21 132 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
	Recettes d'équipement	6 992 088.66		10 684 117.65	10 684 117.65	10 684 117.65
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes financières	5 100 322.00		4 352 500.00	4 352 500.00	4 352 500.00
	Opérations d'ordre entre sections	4 190 000.00		4 647 945.18	4 647 945.18	4 647 945.18
	041 Opérations patrimoniales	11 000.00		11 000.00	11 000.00	11 000.00
	Recettes d'investissement - Total	16 293 410.66		19 695 562.83	19 695 562.83	19 695 562.83

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

1 436 437.17

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

21 132 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D'EQUIPEMENT

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	50 782.25	178 703.07	50 317.11	50 317.11
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		104 940.94		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC		104 940.94		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		73 762.13		
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		1 317.13		
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		282.00		
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		9 851.08		
2188	AUTRES		62 311.92		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 782.25		50 317.11	50 317.11
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	50 782.25		50 317.11	50 317.11

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

No	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	2 831 944.58	0.00	14 910 307.82	14 910 307.82
161802	PETITS EQUIPEMENTS	890 899.07		2 814 874.93	2 814 874.93
161803	EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	194 116.22		2 010 718.78	2 010 718.78
161804	AMENAGEMENTS TRAVAUX ET MOBILIERS	116 507.85		783 492.15	783 492.15
201401	CONSTRUCTION GP DE LORIENT	157 844.15		4 313 105.85	4 313 105.85
201501	VEHICULES 2015-2018	1 472 577.29		4 988 116.11	4 988 116.11

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 161802

Libellé : PETITS EQUIPEMENTS

AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP161802

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	5 341 897.00	890 899.07	a	2 814 874.93	b 2 814 874.93
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		890 899.07		2 814 874.93	2 814 874.93
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		12 090.00		27 910.00	27 910.00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		49 843.48		209 156.52	209 156.52
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		697 222.50		1 155 289.50	1 155 289.50
21571	ATELIERS		13 607.13		62 254.87	62 254.87
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		12 561.91		64 438.09	64 438.09
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		14 589.55		78 030.31	78 030.31
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		1 780.14			
2188	AUTRES		89 204.36		1 217 795.64	1 217 795.64
Solde = (c + d) - (a + b)						-2 814 874.93

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 161803

Libellé : EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L INFORMATION

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP161803

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	2 822 735.00	194 116.22	a	2 010 718.78	b 2 010 718.78
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 325.60		789 274.40	789 274.40
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC		5 325.60		789 274.40	789 274.40
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		188 790.62		1 221 444.38	1 221 444.38
21531	RESEAUX ET TRANSMISSION		82 302.72		698 027.85	698 027.85
21532	RESEAUX D'ALERTE				6 704.43	6 704.43
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		12 293.36			
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		17 070.22		15 129.78	15 129.78
2183	MATERIEL INFORMATIQUE		96 566.32		402 140.32	402 140.32
2188	AUTRES		558.00		99 442.00	99 442.00
Solde = (c + d) - (a + b)						-2 010 718.78

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 161804

Libellé : AMENAGEMENTS TRAVAUX ET MOBILIERS

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP161804

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
DEPENSES		2 335 000.00	116 507.85	a	783 492.15	b 783 492.15
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 540.00		296 460.00	296 460.00
2031	FRAIS D'ETUDES		3 540.00		296 460.00	296 460.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		112 967.85		487 032.15	487 032.15
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		57 692.66		275 927.34	275 927.34
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		46 116.33		184 263.67	184 263.67
2188	AUTRES		9 158.86		26 841.14	26 841.14
Solde = (c + d) - (a + b)						-783 492.15

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201401

Libellé : CONSTRUCTION GP DE LORIENT

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP201401

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	4 186 000.00	157 844.15	a	4 313 105.85	b 4 313 105.85
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		18 300.00		36 600.00	36 600.00
2031	FRAIS D'ETUDES		18 300.00		36 600.00	36 600.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		139 544.15		4 276 505.85	4 276 505.85
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		139 544.15		4 276 505.85	4 276 505.85
Salde = (c + d) - (a + b)						-4 313 105.85

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201501

Libellé : VEHICULES 2015-2018

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP201501

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	9 006 000.00	1 472 577.29	a	4 988 116.11	b 4 988 116.11
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 472 577.29		4 988 116.11	4 988 116.11
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		1 006 920.32		4 027 439.26	4 027 439.26
21571	ATELIERS		43 399.67		16 647.70	16 647.70
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		422 257.30		944 029.15	944 029.15

Solde = (c + d) - (a + b)	-4 988 116.11
----------------------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES FINANCIERES	B3

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	5 462 500.00	0.00	5 032 500.00	5 032 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 460 000.00		5 030 000.00	5 030 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	679 850.00		697 930.00	697 930.00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	480 150.00		582 070.00	582 070.00
16449	OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRES	4 300 000.00		3 750 000.00	3 750 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00	2 500.00
274	PRETS	2 500.00		2 500.00	2 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	6 992 088.66	0.00	10 684 117.65	10 684 117.65
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00
1313	DEPARTEMENTS	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 941 306.41		9 634 117.65	9 634 117.65
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 941 306.41		9 634 117.65	9 634 117.65
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 782.25		50 000.00	50 000.00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	50 782.25		50 000.00	50 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES FINANCIERES	B5

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	5 121 047.88	0.00	4 352 500.00	4 352 500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	50 000.00		50 000.00	50 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	768 547.88		550 000.00	550 000.00
10222 1068	F.C.T.V.A. EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	747 822.00 20 725.88		550 000.00	550 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 300 000.00		3 750 000.00	3 750 000.00
16449	OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRES	4 300 000.00		3 750 000.00	3 750 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00	2 500.00
274	PRETS	2 500.00		2 500.00	2 500.00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)				
	TOTAL RECETTES (3) (4)				

- (1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.
 (2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.
 (3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.
 (4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap./Art.	LIBELLE	Pour mémoire Budg. précédent	Proposition du président	Vote du conseil
040	DEPENSES	855 000.00	949 172.00	949 172.00
13913	DEPARTEMENTS			
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	650 000.00	745 172.00	745 172.00
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	205 000.00	204 000.00	204 000.00
040	RECETTES	4 190 000.00	4 160 000.00	4 160 000.00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	4 190 000.00	4 160 000.00	4 160 000.00
280452	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC			
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS			
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
281312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS			
281351	BATIMENTS PUBLICS			
281352	BATIMENTS PRIVES			
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION			
281532	RESEAUX D'ALERTE			
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
281571	ATELIERS			
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE			
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT			
28183	MATERIEL INFORMATIQUE			
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER			
28186	AUTRES			
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT		487 945.18	487 945.18

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap./Art.	LIBELLE	Pour mémoire Budg. précédent	Proposition du président	Vote du conseil
041	DEPENSES	11 000.00	11 000.00	11 000.00
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 000.00	11 000.00	11 000.00
041	RECETTES	11 000.00	11 000.00	11 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	11 000.00	11 000.00	11 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPÉRATIONS FINANCIÈRES - DÉPENSES	B9.1

DÉPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A		2 025 172.00	2 025 172.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 280 000.00	1 280 000.00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	697 930.00	697 930.00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	582 070.00	582 070.00
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propre	745 172.00	745 172.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte	745 172.00	745 172.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 025 172.00			2 025 172.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 250 445.18	5 250 445.18
	Ressources propres externes de l'année (a)	552 500.00	552 500.00
10222	FCTVA	550 000.00	550 000.00
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent ¹ invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des par		
27	Autres immobilisations financières	2 500.00	2 500.00
274	PRETS	2 500.00	2 500.00
	Ressources propres internes de l'année (b)	4 697 945.18	4 697 945.18
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des par		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	4 160 000.00	4 160 000.00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	4 160 000.00	4 160 000.00
280452	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICE		
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS		
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
281312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS		
281351	BATIMENTS PUBLICS		
281352	BATIMENTS PRIVES		
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION		
281532	RESEAUX D'ALERTE		
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		
281571	ATELIERS		
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		
28183	MATERIEL INFORMATIQUE		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		
28188	AUTRES		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000.00	50 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	487 945.18	487 945.18

	Opérations de l'exercice VII	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	5 250 445.18		1 436 437.17		6 686 882.35

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	2 025 172.00
Ressources propres disponibles	VIII	6 686 882.35
Solde (VIII - IV)	IX	4 661 710.35

ANNEXES

PRÉFECTURE DU MORBIHAN
COURRIER - ARRIVÉE

02 MARS 2017

Arrivée n°

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
LT CA convention	08/04/2016	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
10-2008	31/12/2008	1 661 140,00	1 830 130,00	12 586,61	1 830 130,00	1 661 140,00
11-2010	30/12/2010	1 917 990,00	5 233 660,00	11 073,73	5 233 660,00	1 917 990,00
9-2007	26/12/2007	169 740,00	332 060,00	0,00	332 060,00	169 740,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 748 870,00	7 395 850,00	23 660,34	7 395 850,00	3 748 870,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (6)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				16 605 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				9 905 000,00									
12-2011	15/02/2012	15/02/2012	01/08/2012	1 350 000,00	V	Eurbor 03 M + 1,98	3,03	3,11	EUR	T	C	O	A-1
13-2011	12/03/2012	12/03/2012	15/03/2013	155 000,00	V	Moyenne de Eurbor 03 M + 3,2	4,25	4,25	EUR	A	C	O	A-1
15-2015	18/12/2014	04/02/2015	01/03/2016	2 150 000,00	F	Taux fixe à 1,83 %	1,83	1,83	EUR	A	C	O	A-1
16-2016	23/12/2015	09/02/2016	01/03/2017	400 000,00	F	Taux fixe à 1,78 %	1,78	1,78	EUR	A	C	O	A-1
6-2004	28/02/2005	28/02/2005	01/06/2005	1 750 000,00	F	Taux fixe à 3,58 %	3,58	3,66	EUR	T	P	O	A-1
7-2005	27/12/2005	30/06/2006	30/09/2006	1 600 000,00	V	(TAM)-Floor-0,04 sur (TAM) + 0,04	2,59	2,45	EUR	T	P	O	A-1
8-2006	01/05/2007	28/12/2006	01/08/2007	1 000 000,00	V	(Eonia)-Floor-0,02 sur (Eonia) + 0,02	3,59	3,72	EUR	T	P	O	A-1
MON281153EUR	12/11/2013	10/12/2013	01/04/2014	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,36	3,40	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				6 700 000,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
10-2008	31/12/2008	31/12/2008	22/03/2012	2 700 000,00	V	Moyenne de Eurbor 03 M + 0,92	5,17	5,35	EUR	X	X	O	A-1
11-2010	30/12/2010	30/12/2010	15/09/2012	2 600 000,00	V	Moyenne de Eurbor 03 M + 0,27	1,31	1,34	EUR	X	X	O	A-1
9-2007	28/12/2007	28/12/2007	15/11/2012	1 400 000,00	V	(TAM + 0,2)-Floor-0,2 sur TAM	4,39	4,46	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)															
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
Total général															16 605 000,00

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16448 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coverture 7 ONV (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capitaux restant dûs au 01/01/2017	Durées résiduelles (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus de cas échéant (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				9 927 979,66								48 185,48
1641 Emprunts en euros (total)				6 170 106,66								51 871,45
12-2011	N		A-1	946 000,00	10,33	1,70	1,70	90 000,00	15 398,00			2 444,12
13-2011	N		A-1	113 666,66	10,21	3,05	3,05	10 333,33	3 471,39			2 351,09
15-2015	N		A-1	2 008 666,67	13,17	1,69	1,69	143 333,33	38 720,00			28 321,11
16-2016	N		A-1	400 000,00	14,17	1,79	1,79	26 666,67	7 956,11			5 919,32
6-2004	N		A-1	482 221,66	3,17	3,68	3,68	136 563,04	14 927,32			971,59
7-2005	N		A-1	595 839,45	4,5	4,18	4,18	121 011,76	22 282,86			0,00
8-2006	N		A-1	440 715,00	5,33	4,32	4,32	72 802,08	17 568,53			2 992,28
MON281153EUR	N		A-1	1 225 000,00	12	3,40	3,40	100 000,00	39 900,00			9 345,00
1643 Emprunts en devises (total)												
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage au sort de résorption (total) (6)				3 748 870,00								3 481,01
10-2006	N		A-1	1 661 140,00	7,09	0,62	0,62	176 700,00	10 096,04			1 820,09
11-2010	N		A-1	1 917 960,00	9,71	0,32	0,32	165 830,00	6 126,58			2 010,92
9-2007	N		A-1	169 740,00	0,87	0,00	0,00	169 740,00	58,55			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consenties du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1678 Dettes envers locataires-occupants (total)												
1679 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		9 927 979,66				1 202 780,22	174 047,39		0,00	55 152,48

(6) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette perçue pour l'exercice correspondant au véritable ordonnancement.

(10) Si l'emprunt est assorti à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire DCE81016077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les indices en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et (intérêts éventuels et comptabilisés à l'article 658).

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 caps (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 769.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	9 927 979 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (6)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (7)				
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 56: délibération du 25 octobre 2013

CODE	DESIGNATION	DUREE
Véhicules de lutte contre les incendies	Fourgon pompe tonne	24
Véhicules de lutte contre les incendies	Fourgon pompe tonne secours routier	24
Véhicules de lutte contre les incendies	Camion citerne rural	24
Véhicules de lutte contre les incendies	Echelle pivotante automatique	25
Véhicules de lutte contre les incendies	Fourgon mousse grande puissance	25
Véhicules de lutte contre les incendies	Moto pompe remorquable	25
Véhicules de lutte contre les incendies	Camion citerne feux forets	25
Véhicules de secours	Véhicule de secours et assistance aux victimes	12
Véhicules de secours	Véhicules de secours routier	10
Véhicules de secours	Equipement de signalisation sur VTU	15
Véhicules légers	Véhicule léger feux de forets	15
Véhicules légers	Véhicule léger nautique	15
Véhicules spécifiques	camion porte cellule	22
Véhicules légers	Véhicule léger routier	15
Véhicules légers	Véhicuel léger tout usage	15
Véhicules légers	Véhicule léger hors route polyvalent	15
Véhicules légers	Véhicule transport personnel	15
Véhicules spécifiques	Véhicules tous usages	15
Véhicules spécifiques	Véhicule de soutien technique	15
Engins	Autres engins	15
Autres véhicules	Autres véhicules	15
Atelier	Logistique - Matériels atelier	15
Matériel d'incendie et de secours	Atelier protection respiratoire	16
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques-BARGE Nautique	10
Opérations immobilières	Construction, travaux	25
Aménagements, installations générales, mobiliers et autres	Mobilier, vestiaire, rayonnage, autres aménagement	15
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques - Logiciels - CARTOGRAPHIE	4
Matériel d'incendie et de secours	Equipement de protection individuel	10
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- Feux de navires	15
Aménagements, installations générales, mobiliers et autres	Aménagements, installations générales- FORMATION	10
Autres	Autres Matériels -FORMATION	8
Matériel d'incendie et de secours	Matériels incendie et secours- Matériels GRIMP	8
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques et audiovisuels-Logiciels métier et bureautique	5
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques et audiovisuels-Postes de travail et matériels associés	6
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques et audiovisuels-Photocopieurs, Audiovisuel,Matériel communication	6
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- vecteur eaux intérieur	15
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- vecteur côtier	15
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- support plongeur	12
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- vecteur nautique mobile	7
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- matériels	7
Matériel d'incendie et de secours	Matériels risques technologiques	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Désincarcération	25
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Extinction	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Opérations diverses	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Reconnaissance sauvetage	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Outillages	25
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels réseaux-Logiciels système et reseaux	5
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels réseaux-Matériels d'interconnexion	11
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels réseaux-Serveurs et matériels associés	7
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels de Téléphonie	5
Matériels médicaux	Matériels médico-secouriste	7
Matériels de transmission	Antares- matériels, installations	10
Matériels de transmission	Radio transmission et téléphonie	15
Autres	Autres - matériels SPORTS-	8

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Biens appartenant aux catégories mentionnées ci-avant dont la valeur est inférieure à 600 € TTC :	1 (*)
---	-------

(*) 1 an ou plus en fonction de la nature du bien sur décision de l'ordonnateur.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT RECUE

Subvention d'équipement reçue	15
-------------------------------	----

IV – ANNEXES

A3

ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DES PROVISIONS
 ETAT DE REPARTITION DES CHARGES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constitués au 1/1/N	Montant des provisions de l'exercice	Montant total des provisions constitués	Montant des reprises	SOLDE
Prov. pour risques et charges						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Autre provisions pour risques	25/02/15	276 000,00	0,00	276 000,00	0,00	276 000,00
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL GENERAL				276 000,00	0,00	276 000,00

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A4
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL	TOTAL			(I)	(II)	(III)	

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

ETAT NEANT

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

A5

N° opération :		Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 31/12/N-1 (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 31/12/N-1 (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
45... + n° d'opération					45... + n° d'opération Financement par le budget des dépenses de tiers				
040 Travaux réalisés par le personnel					040 Financement par le SDIS				
du mandataire					041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
TOTAL					TOTAL				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations courues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées

ETAT NEANT

IV – ANNEXES

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.3312-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	subvention de fonctionnement		COS VANNES		4 000,00
6574	subvention de fonctionnement		COS LORIENT		6 000,00
6574	subvention de fonctionnement		COS DDSIS		179 519,00
6574	subvention de fonctionnement		MNSP		135 000,00
6574	subvention de fonctionnement		UDSP		62 174,00
6574	subvention de fonctionnement		AMICALE		34 642,00
6574	subvention de fonctionnement		PUPILLES		6 740,00
6574	subvention de fonctionnement		BAGAD		1 000,00
6574	subvention de fonctionnement		BATTERIE FANFARE SP		6 000,00
6574	subvention de fonctionnement		ADSVAR		13 000,00
6574	subvention de fonctionnement		POMPIERS VANNES AVENTURE		500,00
6574	subvention de fonctionnement		CGT		650,00
6574	subvention de fonctionnement		SNSPP PATS FO		650,00
6574	subvention de fonctionnement		AVENIR SECOURS CFE CGC		650,00

IV – ANNEXES					IV					
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAJL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)					B2					
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du créancier bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Credits-baill mobiliers										
Credits-baill immobiliers										
TOTAL										

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts investissements (1)	Somme nette des parts investissements (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevances de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir en annuités						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
	TOTAL						

ETAT NEANT

III - ANNEXES - ENGAGEMENTS		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME		B6

N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2017	Reste à financer 2018	Reste à financer (>2018)
AP161802-2016	5 341 897.00		5 341 897.00	890 899.07	2 814 874.93	1 636 123.00	
AP161803-2016	2 822 735.00	100 000.00	2 922 735.00	194 116.22	2 010 718.78	717 900.00	
AP161804-2016	2 335 000.00		2 335 000.00	116 507.85	783 492.15	1 435 000.00	
AP201401-2014	4 186 000.00	284 950.00	4 470 950.00	157 844.15	4 313 105.85		
AP201501-2015	9 006 000.00		9 006 000.00	1 472 577.29	4 988 116.11	2 545 306.60	
PETITS EQUIPEMENTS							
EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFO							
AMENAGEMENTS TRAVAUX ET MOBILIER							
CONSTRUCTION DU GROUPEMENT DE LORIEN							
VEHICULES 2015-2018							

III - ANNEXES - ENGAGEMENTS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	B7

N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2017	Reste à financer 2018	Reste à financer (>2018)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	-----------------------------	--------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		90	0	90	77,4	6	83,4
Directeur territorial		1		1	1		1
Attaché principal		3		3	2		2
Attaché		4		4	2,8	1	3,8
Secrétaire de mairie		1		1	1		1
Rédacteur principal 1ère classe		4		4	2,9		2,9
Rédacteur principal 2ème classe		0		0	0		0
Rédacteur		5		5	3,9		3,9
Adjoint administratif principal 1ère classe		5		5	4,8		4,8
Adjoint administratif principal 2ème classe		44		44	41		41
Adjoint administratif		23		23	18	5	23
		0		0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		29	0	29	26	1	27
Ingénieur principal		1		1	1		1
Ingénieur		3		3	2	1	3
Technicien principal 1ère classe		2		2	2		2
Technicien principal 2ème classe		1		1	1		1
Technicien		2		2	0		0
Agent de maîtrise		1		1	1		1
Adjoint technique principal 1ère classe		1		1	1		1
Adjoint technique principal 2ème classe		12		12	12		12
Adjoint technique		6		6	6		6
				0		0	0
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
FILIERE SAPEURS-POMPIERS		363	0	363	353,6	0	353,6
Colonel (*)		3		3	3		3
Lieutenant-colonel		8		8	7		7
Commandant		12		12	12		12
Capitaine		20		20	18		18
Lieutenant hors classe		3		3	3		3
Lieutenant 1ère classe		22		22	22		22
Lieutenant 2ème classe		8		8	8		8
Adjudant		96		96	95,9		95,9
Sergent		112		112	111,8		111,8
Caporal-chef		3		3	3		3
Caporal		36		36	30		30
Sapeur 1ère classe		35		35	35		35
Médecin		2		2	2		2
Pharmacien de 1ère classe		1		1	1		1
Cadre de santé de 2ème classe		1		1	1		1
Infirmier de classe supérieure		1		1	0,8		0,8
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		482	0	482	456,9	7	463,9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102G du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent le moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

*dont 1 colonel mis à disposition de la DGSCG

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché	A	ADM	658		3.3.2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	321		3.1	CDD
technicien	B	TECH	349		3.2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PMI : Police.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-1 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quantité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LE SDIS	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

ETAT NEANT

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				C3.4
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

ETAT NEANT

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : ...

Nombre de membres présents : ...

Nombre de suffrages exprimés : ...

VOTES :

Pour : ...

Contre : ...

Abstentions : ...

Date de convocation : ...

Présenté par ... (1),

A ... , le ...

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session ...

A ... , le ...

Les membres du conseil d'administration,

--	--

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... , et de la publication le ...

A ... , le ...

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

Date de convocation : 25 janvier 2017
 Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire
 Budget primitif - Exercice 2017 - Budget principal

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 20

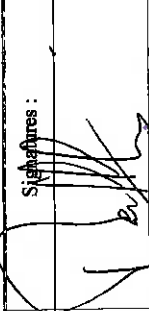










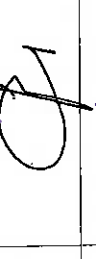

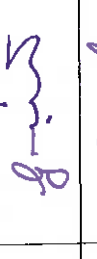


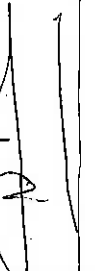



Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES : Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le président
 du conseil d'administration
 du SDIS du Morbihan,

Signature :

 Gilles DUFEIGNEUX

Les membres
 du conseil d'administration
 du SDIS du Morbihan,

Titulaires Suppléants	Signatures :	Observations :	Titulaires Suppléants	Signatures :	Observations :
M. Denis BERTHOLOM M. Benoît QUÉRO			Mme Marie-Jo LE BRETON M. Michel JALLU		
M. Yannick CHESNAIS Mme Marie-Hélène HERRY			M. André LE CORRE M. Jean-François MARY		
M. Gilles DUFEIGNEUX Mme Marie-Christine LE QUER			M. François LE COTILLEC M. Roland LE GUENNEC		
Mme Nadyne DURIÉZ M. Jean-Paul SOLARO			M. Roman LOAS Mme Brigitte-MÉLIN		
M. André FEGEANT M. Marcel BENOÏT			M. Daniel MARTIN M. Jean-Paul BERTHO		
Mme Nadine FREMONT M. Fabrice ROBELET			Mme Michèle NADEAU		
M. Gérard GICQUEL Mme Marie-Annick MARFIN			M. Patrick PARISOT M. Jean-Luc BLEHER		
M. Alain GUIHARD Mme Marie-Claude GAUDIN			Mme Christine PENHOUE Mme Gaëlle FAYENNEC		
Mme Marie-Odile JARLIGANT Mme Soizic PERRAULT			M. Michel PICHARD Mme Martine-GILLAS-GUERINEL		
M. Jean-Rémy KERVARRÉC Mme Françoise BALLESTER			M. Gérard PIERRE		sovoir donné à Monsieur Chesnais
M. Hervé LAUDIC M. André PAJOLEC			M. Laurent TONNERRE Mme Gislaïne LANGLET		

PRÉFECTURE DU MORBIHAN
 COURRIER - ARRIVÉE
 02 MARS 2017
 Arrivé n°



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 février 2017

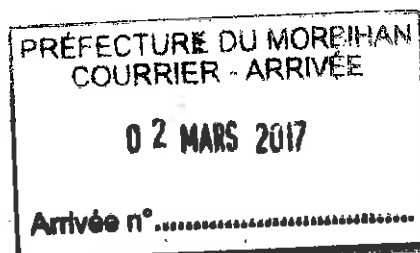
Nombre de membres : 22 Présents : 21 Votants : 22	Délibérations n°C01 à C14	Date de convocation : 25 janvier 2017
Nombre de membres : 22 Présents : 20 Votants : 22	Délibérations n°C15 à C18	Date de convocation : 25 janvier 2017

Le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni le **17 février 2017** à 14 h 00 à la direction départementale des services d'incendie et de secours à Vannes, sous la présidence de Gilles DUFEIGNEUX, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS :

Gilles DUFEIGNEUX
Denis BERTHOLOM
Yannick CHESNAIS
Nadyne DURIEZ
André FEGEANT
Nadine FREMONT
Gérard GICQUEL
Alain GUIHARD
Marie-Odile JARLIGANT
Hervé LAUDIC

Marie-Jo LE BRETON
André LE CORRE
François LE COTILLEC
Ronan LOAS
Daniel MARTIN
Michèle NADEAU
Patrick PARISOT
Christine PENHOUE¹
Michel PICHARD



MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS :

Françoise BALLESTER
Ghislaine LANGLET

MEMBRES TITULAIRES EXCUSES :

Laurent TONNERRE sera représenté par Ghislaine LANGLET
Jean-Rémy KERVARREC sera représenté par Françoise BALLESTER
Gérard PIERRE donne un pouvoir à Yannick CHESNAIS
Christine PENHOUE¹ donne un pouvoir à Gilles DUFEIGNEUX à partir de la délibération n°15

Assistaient à la réunion avec voix consultative :

Monsieur Raymond LE DEUN, Préfet du Morbihan,
Madame Charlotte CREPON, Directrice de cabinet du Préfet,
Colonel Cyrille BERROD, Directeur départemental du SDIS,
Médecin de classe exceptionnelle Philippe DANION, Médecin-chef du service de santé et de secours médical,
Capitaine Bernard GUILLO, Membre titulaire de la Commission Administrative et Technique du Service d'Incendie et de Secours (CATSIS),
Adjudant Gilles CARGOUET, Membre titulaire de la CATSIS,
Adjudant Yann HILLION, Membre suppléant de la CATSIS.

¹ Madame PENHOUE¹ quitte la séance après la délibération n°14.

Assistaient à la réunion :

Colonel Eric LEBON, Directeur départemental adjoint du SDIS,
Monsieur François FONTAINE, Directeur général des finances et des moyens du conseil
départemental du Morbihan,
Monsieur Francis CHEVAILLIER, Payeur départemental.

Secrétaires de séance :

Laurent LE BRUN, Responsable administratif et financier du SDIS,
Nathalie CALAGE-FERREIRA, Responsable du bureau des assemblées et des affaires juridiques.

Objet : Budget primitif 2017 – Budget annexe formation

RAPPORTEUR : Michèle NADEAU

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M61 des services départementaux d'incendie et de secours,

Vu la convention de partenariat entre le département du Morbihan et le SDIS du Morbihan pour les années 2016 à 2018,

La proposition de budget primitif du budget annexe formation de l'exercice 2017 correspond aux actions de formations dispensées aux Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP), aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) ainsi qu'aux Personnels Administratifs et Techniques Spécialisés (PATS).

Pour 2017, les prévisions de crédits affectés à la formation sont arrêtées pour un montant de **862 000 €** (hors indemnités versées aux SPV). Il est stable par rapport à celui de 2016.

Depuis plusieurs années, les actions de formation ont connu un renforcement important afin de contribuer à l'amélioration de la prestation opérationnelle par le développement des compétences des personnels. Elles concernent notamment les formations initiales ainsi que les formations continues des SPP et SPV.

Le montant inscrit au budget primitif 2017 en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement s'élève à **862 000 €**.

1. Dépenses

Les dépenses relatives au budget annexe formation relèvent exclusivement du chapitre globalisé 011 – charges à caractère général.

Les principaux postes de dépenses évoluent comme suit :

Matières, locations, fournitures consommées	BP 2016	BP 2017
Evolution : 0%	163 700 ,00 €	163 700,00 €

Le poste budgétaire est stable par rapport au budget primitif 2016 compte tenu des besoins pour mener à bien les actions de formation. Ces dépenses concernent les fournitures afférentes à l'organisation des actions de formation (carburant, alimentation, petit équipement...).

Versement à des organismes de formation et autre dépenses de fonctionnement	BP 2016	BP 2017
Evolution : 0%	698 300,00 €	698 300,00 €

Ce poste budgétaire est stable par rapport à 2016. Les crédits affectés à ce poste correspondent au recours à des organismes de formations spécialisés qui dispensent des actions au profit des sapeurs-pompiers et des PATS, conformément au calendrier de formation prévisionnel 2017.

Ces dépenses regroupent également les frais logistiques d'organisation des actions de formation (entretien de matériels, etc...).

Les montants inscrits permettent de répondre à la juste sollicitation des prestataires extérieurs pour assurer les actions de formation 2017.

TOTAL	BP 2016	BP 2017
Evolution : 0%	862 000,00 €	862 000,00 €

2. Recettes

Les recettes de fonctionnement 2017 se répartissent en trois catégories :

- le paiement des prestations de formation réalisées au profit d'autres SDIS ou d'autres organismes. Il s'agit par exemple de prestations dans le cadre du bac professionnel des métiers de la sécurité avec le lycée saint Joseph Lasalle à Lorient ;
- la subvention d'équilibre du budget principal ;
- le résultat antérieur reporté.

TABLEAU DE PRESENTATION DES RECETTES (en €)

DESIGNATION	BP 2016	PART (en %)	BP 2017	PART (en %)	EVOLUTION 2016/2017
Prestations de formation	70 000,00 €	8,12	70 000,00 €	8,12	0,00%
Subvention d'équilibre	578 410,45 €	67,10	589 190,71 €	68,35	1,86%
Résultat antérieur reporté	213 589,55 €	24,78	202 809,29 €	23,53	NS ⁽¹⁾
TOTAL	862 000,00 €	100,00	862 000,00 €	100,00	0,00%

(1) NS : Non Significatif

La subvention d'équilibre est arrêtée pour 2017 à **589 190,71 €**. Ce montant augmente de 1,86% par rapport au budget primitif 2016. Cette hausse s'explique principalement par la baisse du résultat antérieur reporté (- 10 K€).

Le résultat reporté de l'exercice 2016 s'élève à **202 809,29 €**. Il représente **23,53 %** du financement des actions de formation départementales pour l'exercice 2017.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

A l'unanimité,

ADOpte le budget primitif du budget annexe formation par chapitre en dépenses et recettes.



Le Président,
Gilles Dufeigneux

Gilles DUFEIGNEUX.

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**SDIS DU MORBIHAN
SDIS56 BUDGET ANNEXE FORMATION**

NUMERO SIRET : 28560047400040

POSTE COMPTABLE DE

M61

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2017



SOMMAIRE**I - Informations générales**

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - section de fonctionnement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - section d'investissement
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programmes d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes

ANNEXES**IV - Annexes****A - Eléments du bilan**

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2 - Méthodes utilisées

- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B3 - Etat des contrats de PPP
- B4 - Etat des engagements donnés
- B5 - Etat des engagements reçus
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement

C - Autres éléments d'information

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

D - Arrêté et signatures

- D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I - Le Conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les programmes listés en page III-B-1.2. (2)
 - ~~avec ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - La comparaison s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
- III - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre.
- IV - Le présent budget a été voté (2) :
- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
 (2) Rayer la mention inutile

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	698 988.31	688 208.05	213 589.55	202 809.29
Investissement				
Fonctionnement	698 988.31	688 208.05	213 589.55	202 809.29

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap/Art.	LIBELLES	Dép. engagées non mandatées
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédant si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
			202 809,29
			202 809,29

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/Art.	LIBELLES	Titres restant à émettre
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		
--	--	--

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	862 000.00	659 190.71
	+	+	+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		202 809.29
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	862 000.00	862 000.00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	862 000.00	862 000.00
-----------------	------------	------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET						
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	862 000.00		862 000.00	659 190.71		659 190.71
TOTAL BUDGET (HORS RAR N-1 ET REPORTS)	862 000.00		862 000.00	659 190.71		659 190.71

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	862 000.00	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		70 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		589 190.71
Total gestion des services		862 000.00	659 190.71

TOTAL DES OPERATIONS REELLES	862 000.00	659 190.71
-------------------------------------	-------------------	-------------------

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : -202809.29 (Recettes réelles - Dépenses réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (1)

TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		
-------------------------------------	--	--

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : 0.00
--

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		202 809.29
---	--	-------------------

TOTAL DE LA SECTION	862 000.00	862 000.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 0.00 (Dépenses réelles - Recettes réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE (4)

TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE			
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 : 0.00			
001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)			
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)			
TOTAL DE LA SECTION			

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation des mandats donnant lieu à reversement.

(4) R1 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	862 000.00		862 000.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	862 000.00		862 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	862 000.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	70 000.00		70 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	589 190.71		589 190.71
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Recettes de fonctionnement - Total	659 190.71		659 190.71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	202 809.29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	862 000.00
--	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL - Avec AE / CP - Hors AE / CP	862 000.00		862 000.00	862 000.00	862 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - Avec AE / CP - Hors AE / CP					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
043						
Dépenses de fonctionnement - Total		862 000.00		862 000.00	862 000.00	862 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	862 000.00
---	------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	70 000.00		70 000.00	70 000.00	70 000.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	578 410.45		589 190.71	589 190.71	589 190.71
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
043						
Recettes de fonctionnement - Total		648 410.45		659 190.71	659 190.71	659 190.71
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						202 809.29
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						862 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	862 000.00	862 000.00	862 000.00
—— 60 ——	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	53 900.00	61 500.00	61 500.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60622	CARBURANTS	21 000.00	21 000.00	21 000.00
60623	ALIMENTATION	7 000.00	7 000.00	7 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 500.00	1 500.00	1 500.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL			
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			
6064	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6068		23 400.00	31 000.00	31 000.00
—— 61 ——	SERVICES EXTERIEURS	803 600.00	797 000.00	797 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	76 000.00	87 000.00	87 000.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	2 500.00	3 000.00	3 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERES			
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
	DIVERS			
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			
61821	ABONNEMENTS	1 200.00	1 200.00	1 200.00
61826	AUTRES	10 000.00	8 000.00	8 000.00
	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION			
6184	AUTRES FRAIS DIVERS	553 900.00	524 800.00	524 800.00
6188		157 000.00	170 000.00	170 000.00
—— 62 ——	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 500.00	2 500.00	2 500.00
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6241	TRANSPORTS DE BIENS			
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6248	DIVERS	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			
	DIVERS			
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
62678	A DES TIERS			
—— 63 ——	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 000.00	1 000.00	1 000.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.			
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	2 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		862 000.00	862 000.00	862 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		862 000.00	862 000.00	862 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
------------	---------	---------------------------------	------------------------------	-----------------

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	862 000.00	862 000.00	862 000.00	862 000.00

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	862 000.00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	70 000.00	70 000.00	70 000.00
—— 70 ——	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	70 000.00	70 000.00	70 000.00
7068	PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	70 000.00	70 000.00	70 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	578 410.45	589 190.71	589 190.71
—— 75 ——	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	578 410.45	589 190.71	589 190.71
7552	EXCEDENT OU DEFICIT PAR BUDGETS ANNEXES PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPA	578 410.45	589 190.71	589 190.71
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+74+75+013		648 410.45	659 190.71	659 190.71

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
—— 77 ——	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.			
773 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		648 410.45	659 190.71	659 190.71
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		648 410.45	659 190.71	659 190.71

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	202 809.29
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	862 000.00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
Dépenses d'équipement					
- Non individualisées en programmes d'équipement - avec APCP - hors APCP					
- Individualisées en programmes d'équipement - avec APCP - hors APCP					
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec APCP - hors APCP					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières					
040 Opérations d'ordre entre sections					
041 Opérations patrimoniales					
Dépenses d'investissement - Total					

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
	Recettes d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes financières					
	Opérations d'ordre entre sections					
	041 Opérations patrimoniales					
	Recettes d'investissement - Total					

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : ...

Nombre de membres présents : ...

Nombre de suffrages exprimés : ...

VOTES :

Pour : ...

Contre : ...

Abstentions : ...

Date de convocation : ...

Présenté par ... (1),

A ..., le ...

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session ...

A ..., le ...

Les membres du conseil d'administration,

--	--

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ..., et de la publication le ...

A ..., le ...

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

Présenté par le président, à VANNES, le 17 février 2017

Date de convocation : 25 janvier 2017
 Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire
 Budget primitif - Exercice 2017 - Budget annexe Formation

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES : Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 0

**Le président
 du conseil d'administration
 du SDIS du Morbihan,**

Signature :
 M. Gilles DUFEIGNEUX



**Les membres
 du conseil d'administration
 du SDIS du Morbihan,**

Titulaires	Suppléants	Observations :	Titulaires	Suppléants	Observations :
M. Denis BERTHOLOM M. Benoît-QUERO	M. Denis BERTHOLOM M. Benoît-QUERO		Mme Marie-Lo LE BRETON M. Michel-HALLU	Mme Marie-Lo LE BRETON M. Michel-HALLU	
M. Yannick CHESNAIS Mme Marie-Hélène HERRY	M. Yannick CHESNAIS Mme Marie-Hélène HERRY		M. André LE CORRE M. Jean-François MARY	M. André LE CORRE M. Jean-François MARY	
M. Gilles DUFEIGNEUX Mme Marie-Christine LE-QUER	M. Gilles DUFEIGNEUX Mme Marie-Christine LE-QUER		M. François LE COTILLEC M. Roland LE GUENNEC	M. François LE COTILLEC M. Roland LE GUENNEC	
Mme Nadyne DURIEZ M. Jean-Paul SOLARO	Mme Nadyne DURIEZ M. Jean-Paul SOLARO		M. Ronan LOAS Mme Brigitte-MELIN	M. Ronan LOAS Mme Brigitte-MELIN	
M. André FEGANT M. Marcel-BENOÏT	M. André FEGANT M. Marcel-BENOÏT		M. Daniel MARTIN M. Jean-Paul-BERTHO	M. Daniel MARTIN M. Jean-Paul-BERTHO	
Mme Nadine FREMONT M. Fabrice ROBELET	Mme Nadine FREMONT M. Fabrice ROBELET		Mme Michèle NADEAU	Mme Michèle NADEAU	
M. Gérard GICQUEL Mme Marie-Annick-MARTIN	M. Gérard GICQUEL Mme Marie-Annick-MARTIN		M. Patrick PARISOT M. Jean-Luc-BLEHER	M. Patrick PARISOT M. Jean-Luc-BLEHER	
M. Alain GUIHARD Mme Marie-Claude GAUDIN	M. Alain GUIHARD Mme Marie-Claude GAUDIN		Mme Christine PENHOUEZ Mme Gaëlle-FAYENNEC	Mme Christine PENHOUEZ Mme Gaëlle-FAYENNEC	
Mme Marie-Odile JARLIGANT Mme Soizic-PERRAULT	Mme Marie-Odile JARLIGANT Mme Soizic-PERRAULT		M. Michel PICHARD Mme Martine GUILLAS-GUERINEL	M. Michel PICHARD Mme Martine GUILLAS-GUERINEL	
M. Jean-Rémy KERVAREC Mme Françoise BALLESTER-	M. Jean-Rémy KERVAREC Mme Françoise BALLESTER-		M. Gérard-PIERRE	M. Gérard-PIERRE	
M. Hervé LAUDIC M. André-PAULEG	M. Hervé LAUDIC M. André-PAULEG		M. Laurent-TONNERRE Mme Gislaïne LANGLET	M. Laurent-TONNERRE Mme Gislaïne LANGLET	

PRÉFECTURE DU MORBIHAN
 COURRIER - ARRIVÉE
 02 MARS 2017
 Arrivée n°

Rouvoir donné à
 Monsieur Chesnel

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture le..... et de la publication le.....
 A VANNES, le.....

